

# Pathologies respiratoires & allergiques

## Avez-vous pensé à votre habitat ?

Vous souffrez d'asthme sévère ou d'allergie, qui impacte fortement votre vie quotidienne.

Votre environnement peut être un facteur aggravant.



PRÉLEVER



ANALYSER



ÉVALUER

Un conseiller médical en environnement intérieur peut se rendre gratuitement à votre domicile, avec votre accord, sur prescription de votre médecin.

Il évaluera sur place, le risque allergénique, et vous proposera des conseils personnalisés afin d'améliorer votre qualité de vie et réduire vos symptômes.

départements 27/76 : Planeth Patient > Mme Boulet : 06.75.14.66.04  
email : pascalebouletcmei76@gmail.com

départements 14/50/61 : Centre hospitalier de Vire > 02.31.67.47.47  
poste 21.26 Mme Lemaréchal - email : eav@chvire14.com

# Déroulement de la visite :

Visite des pièces de vie et des extérieurs :

- Recueil d'informations
- Prélèvements
- Analyses pour évaluer le risque allergénique dans votre environnement intérieur

Des conseils adaptés pour aménager votre environnement, et limiter l'exposition aux polluants sources d'allergies (acariens, moisissures, tabac, polluants chimiques, plantes allergisantes...).

Un compte rendu avec les différents conseils vous sera adressé ainsi qu'à votre médecin.



La visite est sur rendez-vous et dure entre 1h30 à 2h30

Action soutenue par

